



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 31 janvier 2019

Sécurité routière : le préfet appelle à la vigilance

Déjà 10 personnes ont perdu la vie sur les routes depuis le début de l'année en Charente-Maritime. La nuit de mercredi à jeudi a été particulièrement meurtrière avec 3 victimes (un accident sur l'A10 et 1 piéton). Le préfet lance un appel à la vigilance aux automobilistes, deux roues et aux piétons.

La mobilisation des militaires de la gendarmerie et les fonctionnaires de la police nationale pour assurer la sécurité sur les routes est totale. Bien que déjà très investis au quotidien pour assurer la sécurité de tous, le préfet a demandé aux forces de sécurité de renforcer les contrôles sur les routes.

La plupart des accidents de janvier a eu lieu tôt le matin où en soirée, ou par mauvais temps, lorsque la visibilité est la plus faible.

Le préfet rappelle les règles de vigilance suivantes :

Pour les automobilistes :

- d'adapter sa conduite et sa vitesse en fonction des conditions météorologiques
- de vérifier les optiques des voitures
- de ne pas consommer d'alcool avant de prendre la route
- de ne pas utiliser son téléphone portable lorsqu'on conduit

Pour les piétons et les vélos :

- de porter des vêtements visibles la nuit (port de vêtements réfléchissants)
- d'emprunter les voies dédiées (pistes cyclables, passages piétons, trottoirs...)
- de renforcer sa vigilance notamment la nuit, pour traverser une route

10 victimes sur la route, ce sont 10 familles endeuillées. Le préfet ne cédera pas à la fatalité et demande à chacun d'être responsable sur la route.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22
Standard : 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr

L'État en Charente-Maritime



Suivez l'actualité des services sur @prefet17

